

RESIDENCE ARTISTIQUE LA LIEUTENANCE

APPEL A CANDIDATURE 2024

La Lieutenance à Honfleur propose une résidence d'artistes en lien avec son patrimoine maritime. Il s'agit d'une résidence de création, qui s'inscrit dans le territoire et qui interagit avec les habitants. L'appel est ouvert aux **artistes professionnels** des arts visuels (plastiques, numériques, appliqués, photographie) et de l'univers du livre, de la lecture et des écritures (roman, bande dessinée, album, théâtre, poésie...). Deux artistes seront accueillis en résidences simultanées, bénéficiant d'un espace de travail et d'un hébergement. L'accueil des artistes en résidence est conditionné à l'obtention des subventions sollicitées par la structure d'accueil.

LIEU DE LA RÉSIDENCE

Honfleur est un port de pêche, situé à l'embouchure de la Seine en Basse-Normandie.

La structure d'accueil est située sur le port, face au Vieux Bassin, dans un bâtiment classé au titre des monuments historiques, la Lieutenance. C'est un édifice emblématique de la ville qui constitue une mémoire de son passé historique et maritime. Le site accueille également un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP). Il mène des actions de médiation en faveur de la valorisation du patrimoine et de la sensibilisation à l'environnement architectural et artistique des habitants et touristes.

LES OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

- Soutenir la création contemporaine en proposant des conditions techniques et financières pour permettre à l'artiste de mener une recherche personnelle sur le territoire en lien avec le domaine maritime.
- Susciter des rencontres avec le public par le biais d'un projet artistique et d'actions de médiation.
- Permettre au plus grand nombre d'habitants du territoire d'appréhender la création contemporaine
- Investir de nouveaux espaces de diffusion.

LES CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à candidature s'adresse aux artistes professionnels, hors du territoire de la Communauté de communes Pays Honfleur-Beuzeville, qui remplissent au moins un des critères suivants :

avoir obtenu un diplôme national de niveau Bac+ 5 dans une école supérieure au sein d'une institution reconnue par le ministère de la culture

ou

avoir au moins bénéficié d'une exposition individuelle au sein d'une institution ou d'un centre artistique

ou

avoir au moins publié un ouvrage à compte d'auteur ou avec une maison d'édition

Pour répondre à l'appel à candidature, l'artiste devra exercer à titre professionnel et disposer donc à ce titre d'un numéro de SIRET.

CALENDRIER

Période possible de résidence :

Du 4 Novembre et 20 décembre 2024 :

Durée du séjour :

Le temps d'accueil est de 6 semaines maximum, cette durée peut être modulée. L'artiste indiquera sur sa candidature les dates souhaitées sur la période proposée.

L'artiste, s'il le souhaite, peut quitter la résidence les week-ends à ses frais.

MODALITES D'ACCUEIL/ SOUTIEN FINANCIER EN RESIDENCE

Une bourse de création de 250 euros par semaine est allouée à l'artiste en résidence.

Après validation de l'engagement de frais de production par la Lieutenance, ces frais seront remboursés sur présentation de justificatifs.

Tout le matériel utilisé sera conservé par la Lieutenance après la résidence.

LA LIEUTENANCE PREND EN CHARGE :

- L'hébergement de l'artiste durant sa résidence à la Lieutenance.

L'artiste dispose d'une chambre avec une salle d'eau privée et un espace de vie commun (cuisine, salle à manger)

- Une mise à disposition d'un atelier de création privé.

L'ARTISTE S'ENGAGE A :

- Être présent à la Lieutenance sur la période définie conjointement.
- Animer des ateliers de médiations ou de restitutions (10h) avec l'aide de la médiatrice culturelle en direction des habitants ou d'un établissement scolaire ou encore de structures municipales ou d'un public associatif de Honfleur.

Dans le cadre d'animations supplémentaires, au-delà du forfait de médiation demandé (10h), l'artiste a la possibilité d'animer des ateliers rémunérés (60 € /h devant le public).

- Restituer en fin de résidence le travail mené (exposition des œuvres réalisées, lecture d'écrits produits, présentations des recherches engagées)
- L'artiste s'engage à laisser une trace de sa résidence (ébauches, écrits, photographies du travail).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être transmis numériquement. Il peut être transmis en plus sur support papier dont la taille ne doit pas excéder le format A3. Si le candidat souhaite récupérer son dossier papier de candidature, il doit impérativement joindre une enveloppe retour au format approprié et affranchie au tarif en vigueur.

Il doit être composé :

-
- D'un cv
- D'un dossier artistique au format PDF comprenant au moins une dizaine de visuels d'œuvres réalisées avec des légendes complètes.
- Une note d'intention d'une page maximum concernant le projet artistique de résidence faisant état d'une bonne compréhension des attendus et de la forme de la résidence organisée par la Lieutenance. La note d'intention présente sommairement le projet artistique respectant la thématique demandée et certaines des pistes que l'artiste candidat(e) souhaite développer, ainsi que la forme de médiation envisagée et les publics concernés. Le projet sera co-construit ensuite avec les partenaires ; Le jury sera très attentif aux actions proposées envers le public.
- Adresse postale, coordonnées et RIB
- Toute pièce permettant de prouver que l'artiste candidat est en règle avec ses obligations fiscales et sociales (certificat d'immatriculation à l'urssaf artistes –auteurs ou avis de situation)

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Le dossier doit être envoyé par mail, au plus tard le 15 avril 2024, à l'adresse suivante :

la lieutenance@ville-honfleur.fr

SELECTION DES CANDIDATURES

Une première sélection sera faite sur dossier. Un jury composé de responsables culturels de Honfleur, de professionnels et de partenaires financiers se réunira courant avril et une audition sera proposée aux candidats issus de la première sélection.

CONTACT :

Johanne Gallet

Directrice de la Lieutenance

Quai de la planchette

14600 Honfleur

02 61 67 11 60

jgallet@ville-honfleur.fr

Dépôt de candidature

IDENTITE

IDENTIFIANT DEMANDEUR :

DOMAINE ARTISTIQUE

- ☐ Artiste univers du livre
- ☐ Artiste arts visuels

DISCIPLINE

(Indiquez la ou les disciplines ou les types d'œuvres travaillées,)

Discipline :

CRITERES D'EGILIBILITE

(Cocher au moins une des cases)

- ☐ Diplôme national de niveau Bac+ 5 dans une école supérieure au sein d'une institution reconnue par le ministère de la culture
- ☐ Bénéficiaire d'une exposition individuelle au sein d'une institution ou d'un centre artistique
- ☐ Publication d'un ouvrage à compte d'éditeur

NOM (compagnie, structure, artiste...) :

Raison sociale :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

Adresse postale :

NOM et prénom du contact principal :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Pour les artistes des arts visuels et du livre

N°SIRET :

Code APE :

Dispensé de pré-compte NON ☐ OUI ☐

Joindre une attestation d'affiliation au régime d'artiste auteur

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE et / ou DE LA STRUCTURE

Texte (250 caractères)

PJ : CV

PJ : Dossier artistique / Bibliographie / Portefolio

VOTRE PROJET DE RÉSIDENCE

Intitulé du projet

Présentation du projet artistique :

Texte (250 caractères)

Objectifs de la résidence :

Texte (250 caractères)

Étapes prévisionnelles du processus de création :

PJ : Note d'intention du projet

Propositions d'action(s) de médiation :

Les actions sont proportionnelles au temps de résidence(ex : 5 actions pour 6 semaines, 4 actions pour 5 semaines, 3 actions pour 4 semaines...)

Décrivez les actions envisagées avec le public visé :

Action 1 :

Action 2 :

...

CALENDRIER

Nombre de semaines souhaitées : (6 semaines maximum) :

Période(s) de résidence : Du 4 Novembre et 20 décembre 2024

Entourez les semaines souhaitées :

semaine 45 / semaine 46 / semaine 47 / semaine 48 / semaine 49 / semaine 50 / semaine 51

Date d'arrivée et de départ :